

La prolongation de la période de mûrissement du grain pourrait bien nous mener au temps des gelées.

Cela a une importance capitale pour les prochains contrats de vente de blé à la Chine. Si la gelée vient—et j'espère qu'elle ne viendra pas—nous serons peut-être pris avec d'innombrables millions de boisseaux de blé de qualité inférieure et, à mon sens, si nous avons une grande quantité de blé de faible qualité, alors les fonctionnaires de la Commission du blé devraient être priés de communiquer immédiatement avec les Chinois pour leur annoncer que nous sommes disposés à renégocier le contrat et à leur donner un nombre plus élevé de boisseaux de blé de qualité inférieure au lieu du blé de haute qualité, qui était le seul que nous avions à vendre auparavant.

En toute franchise, je voudrais conseiller au ministre d'oublier le canardage politique que j'ai subi, et d'aller à Kowloon, pour y parler à ces êtres, d'homme à homme. Nous ne voulons pas seulement qu'ils deviennent des clients, nous voulons les connaître. Je suis persuadé que lui-même aurait de grands avantages à retirer d'une telle réunion. Les Canadiens de tous les milieux constateraient que nous ne sommes ni trop fiers ni trop farouches pour accepter de parler à nos partenaires commerciaux.

Je conseillerais, en outre, au ministre d'accompagner, en Europe orientale, son sous-ministre. Il faut que le ministre qui a vendu des céréales à la Russie, à la Pologne, à la Tchécoslovaquie, à la Hongrie, à la Bulgarie, à la Roumanie, à la Yougoslavie et, ma foi, même à l'Allemagne de l'Est, leur rende visite. Tous ces pays ont besoin de grain comme nourriture ou comme fourrage. Oui, c'est ce que le ministre devrait faire. Il n'a pas besoin de prendre peur et de demander aux agriculteurs de réduire leurs surfaces cultivées, car il existe des débouchés. En écoulant nos grains en Chine, en Europe occidentale ou orientale, nous aidons non seulement les cultivateurs de l'Ouest canadien, mais nous soutiendrons les prix des porcs, des bovins, de la volaille d'un bout du pays à l'autre. Tous nos agriculteurs, tous nos citoyens en bénéficieront. Voilà un bien long exposé, mais j'ai attendu deux ans et demi pour le faire.

M. H. A. Olson (Medicine-Hat): Monsieur l'Orateur, étant donné la récolte supérieure à la normale qui s'annonce, je suis sûr que les producteurs céréaliers de l'Ouest canadien seront heureux de la nouvelle qu'on vient d'annoncer ce soir. Des députés de tous les partis sauf celui qui était au pouvoir à l'époque ont pensé que le premier marché conclu avec la Chine continentale n'aurait pas de

[L'hon. M. Hamilton.]

suite du fait qu'il découlait d'une grave sécheresse en ce pays. La prolongation de l'accord pour une autre période de trois ans indique que tel n'est peut-être pas le cas. Sans doute faudrait-il donner quelque crédit au gouvernement précédent, qui a pris l'initiative de trouver ce vaste débouché au blé canadien.

Je crois que les conditions de l'accord sont essentiellement les mêmes que celles qu'on a annoncées il y a plusieurs mois. Je n'aurai donc que peu de choses à dire à leur sujet. Il y a peut-être une différence importante à signaler: nous avons maintenant un contrat à prix ferme pour 500,000 tonnes fortes de blé à livrer entre le 1^{er} août cette année et le 31 janvier 1964. A ce moment-là, la Commission canadienne du blé et le ministre étaient peut-être au courant de ce contrat à prix ferme, mais je ne crois pas qu'on en ait fait part aux cultivateurs de l'Ouest.

Il est un problème à envisager à propos de ce marché. Une grande partie de nos exportations de blé se limitent à un pays qui, nous le savons tous, entretient des relations de moins en moins bonnes avec ses voisins.

Je me souviens que l'an dernier lorsque le conflit s'est déclenché à la frontière sino-indienne, on s'est grandement inquiété de ce qu'il adviendrait des exportations de blé canadien à la Chine continentale. Même aujourd'hui nous entendons parler de difficultés frontalières, et si ces incidents de frontières deviennent sérieux—et nous espérons tous que cela ne se produira pas—l'accord sera de nouveau menacé.

En conséquence, je serais jusqu'à un certain point porté à m'inquiéter de la baisse de certains de nos marchés au cours des dix dernières années. J'exhorterais le ministre du Commerce (M. Sharp) à faire tous les efforts possibles pour raffermir ces marchés traditionnels afin que nous puissions y exporter autant qu'il y a huit ou dix ans. J'ai beaucoup de données statistiques qui m'ont été communiquées dans une réponse à une question que j'avais posée. Je n'ai pas l'intention de donner tous ces renseignements, mais je citerai certains exemples. En 1952-1953 nous avons vendu à la Grande-Bretagne 102 millions de boisseaux de blé. En 1961-1962, les ventes avaient baissé à 73 millions de boisseaux. J'admets que les oscillations du volume des ventes chaque année ont été assez prononcées, mais si l'on regarde l'ensemble de la période on voit qu'il y a eu une baisse régulière de ce marché. On peut en dire autant de la Belgique, du Luxembourg, des Pays-Bas et de certains pays d'Amérique du Sud, notamment le Brésil, qui achetaient des quantités importantes de blé au Canada il y